



ADMINISTRATION COMMUNALE DE BEAUFORT

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du 26 octobre 2020, aux termes de laquelle le conseil communal a décidé de fixer les montants des allocations de subventions de vie chère aux personnes à faible revenu pour 2020 a été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 20 janvier 2021.

Beaufort, le 8 février 2021

Le collège des Bourgmestre et échevins,

Camille Hoffmann

Jean-Luc Nosbusch

Emile Wies